

Image not found or type unknown



Droit indemnités en accident du travail

Par **Kimah13**, le **24/05/2013** à **06:16**

Bonjour, actuellement en accident du travail depuis le 27/07/2012, ma société ferme nous sommes licencié en licenciement économique, j'ai refusé le csp, ai je droit au 2 mois d'indemnités de preavis même si la sécu m'indemnise toujours ou à une indemnités compensatrice, j'ai plus 2 ans d'ancienneté dans l'entreprise. Et quels sont mes droits ? **merci**